

Déclaration de nouveau mode d'exercice

Cette attestation devra être renouvelée chaque début d'année.

*Elle peut être retournée, complétée et signée, par email (tableau@croaif.org)
ou par courrier (CROAIF – Service du Tableau - 148 rue du faubourg Saint-Martin - 75010 Paris).*

Joignez obligatoirement une attestation du conjoint conforme au modèle en page suivante.

Toute déclaration incomplète ne pourra pas être prise en compte.

Je soussigné·e

adresse personnelle

.....

tel personnel email personnel

inscrit·e au Tableau sous le n° national

déclare exercer sous le statut de conjoint collaborateur au sein de l'entreprise d'architecture

.....

dont l'adresse est

.....

tel professionnel email professionnel.....

depuis le (*jour/mois/année*)

J'atteste sur l'honneur :

- que j'ai déclaré à l'Ordre mes éventuels autres modes d'exercice de la profession (*libéral, associé·e de société d'architecture, etc.*) ;
- que je déclarerai sans attendre au Conseil régional tout changement qui interviendrait dans ma situation professionnelle.

Fait le

Signature :

Attestation du conjoint

Cette attestation doit être transmise au moment de la déclaration de nouveau mode d'exercice.

Je soussigné-e

représentant en qualité de

l'entreprise d'architecture

dont l'adresse est

.....

certifie que mon conjoint, M. / Mme

exerce au sein de cette entreprise sous le statut de conjoint collaborateur

depuis le (*jour/mois/année*)

conformément aux articles L-121-4 à L-121-8 du Code du commerce.

Fait le

Signature et cachet du conjoint (*obligatoire*) :